

S'APPROPRIER LES RÈGLES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ÉGALITAIRE EN QUELQUES EXEMPLES



Le CNFPT continue son engagement pour une communication plus égalitaire. La note du 18 janvier 2018 précise de nouvelles règles en matière de communication égalitaire par l'usage de la double flexion en remplacement de l'écriture inclusive.

_ AVANT / AUJOURD'HUI _

un.e élu.e > un élu ou une élue l'assistant.e familial.e > l'assistant ou l'assistante familial



La double flexion est déclinée essentiellement sur les noms de métiers, de fonctions et de grades.

Exemples : adjoint ou adjointe, l'élu ou l'élue, formateur ou formatrice, intervenant ou intervenante.

Le point médian n'est plus utilisé.



EXEMPLES DE MOTS OÙ LA DOUBLE FLEXION NE S'APPLIQUE PAS

Agent, citoyen, employeur, utilisateur, correspondant



2.

Lors de l'utilisation de la double flexion, il convient d'utiliser **l'ordre alphabétique** entre les deux termes déclinés.

Exemples : directeur ou directrice, les conseillères et les conseillers formation, un assistant ou une assistante de direction.



Lors de l'utilisation de la double flexion et afin de ne pas opposer la femme et l'homme ou de cliver le groupe des femmes au groupe des hommes, nous recommandons :

- au singulier d'utiliser le « ou » ;
- au pluriel d'utiliser le « et ».

Exemples: « un assistant ou une assistante familial », « les travailleurs et les travailleuses sociaux ».

Ceci étant à appliquer suivant le contexte de la phrase et l'utilisation que vous souhaitez en faire.

Les articles et adjectifs utilisés dans le cadre de la double flexion s'accordent en genre masculin .

Exemples : L'assistant ou l'assistante **familial** en protection de l'enfance, un conservateur ou une conservatrice **territorial** des bibliothèques, **tous** les travailleurs et travailleuses **sociaux**.

Par souci de **cohérence et de fluidité de lecture,** nous n'utilisons pas la double flexion dans les énumérations et les listes qui contiennent à la fois des mots pour lesquels la double flexion s'applique et des mots pour lesquels elle ne s'applique pas. Exemples: Les ingénieurs, les techniciens, les citoyens, les opérateurs et tous les agents [...].











ZOOM SUR

La majeure partie des autres recommandations du guide du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes restent en vigueur :

- éliminer toutes les expressions sexistes telles que « chef de famille », « mademoiselle » ;
- présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes ;
- ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle ;
- parler « des femmes » plutôt que de « la femme », « journée internationale des droits des femmes », plutôt que de la « journée de la femme » ;
- diversifier les représentations des femmes et des hommes : sur ce point, une vigilance accrue reste nécessaire pour veiller à l'équilibre des femmes et des hommes sur l'ensemble de nos visuels, vidéos, supports de communication, événementiels mais aussi supports de formation.

Si vous souhaitez retrouver ces informations, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux grandes causes sur notre intranet <u>Lien web</u>).

Pour un accompagnement en structure, les référentes et référents communication disposent d'une page dédiée aux outils de communication <u>Lien web</u>).

Plusieurs sites peuvent également vous accompagner dans cette sensibilisation

- Expertes France <u>Lien web</u>).
- Femme j'écris ton nom <u>Lien web</u>).
- Le guide du HCE <u>Lien web</u>).







